



Obtenir son CESS

Alimentation - Horeca | Construction - Travaux | Electrotechnique - Chauffage | Mobilité - Mécanique | Soins - Bien-être | Vente - Marketing

Date

09 août 2019

L'IFAPME vous propose des cours de préparation aux épreuves du Jury central afin d'obtenir le

Certificat de l'Enseignement Secondaire Supérieur professionnel (CESS P).

Vous voulez poursuivre des études dans l'enseignement supérieur ? Vous aimeriez suivre des cours pour votre obtenir votre CAP et devenir enseignant(e), formateur(trice) ? Vous aurez besoin du CESS.

L'IFAPME vous propose des cours pour vous préparer aux épreuves. Celles-ci portent sur les matières suivantes : français, formation scientifique, formation sociale et économique et anglais (uniquement pour les restaurateurs/trices et vendeurs/euses).

Pour y accéder, vous devez être en possession du certificat d'apprentissage correspondant au certificat de qualification (CQ6P) délivré par l'enseignement secondaire obligatoire pour la liste des métiers suivants :

- Couvreur/euse - correspond au CQ6P depuis 2015
- Carreleur/euse - correspond au CQ6P depuis 2015
- Menuisier/ère - correspond au CQ6P depuis 2012
- Restaurateur/trice - correspond au CQ6P depuis 2012
- Boulangier/ère-pâtissier/ère - correspond au CQ6P depuis 2016
- Plafonneur/euse-cimentier/ère - correspond au CQ6P depuis 2016
- Maçon/ne-bétonneur/euse - correspond au CQ6P depuis 2015
- Coiffeur/euse - correspond au CQ6P depuis 2012
- Carrossier/ère-réparateur/trice - correspond au CQ6P depuis 2016

Commerçant/te/te-détaillant/te - correspond au CQ6P depuis 2014

Installateur/trice chauffage central - correspond au CQ6P depuis 2016

Grâce à votre certificat de qualification, vous êtes dispensés des évaluations portant sur les matières professionnelles.

Les cours pour vous préparer aux examens du jury central

Matières

Français : 42h

Formation économique et sociale : 32h

Formation scientifique : 152h

Anglais (uniquement pour les restaurateurs/trices et vendeurs/euses) : 80h

Lieu de cours

Centre IFAPME de Liège (Rue du Château Massart, 70 - 4000 Liège)

Centre IFAPME Huy-Waremme (Rue de Waremme 101, 4530 Villers-le-Bouillet)

Pour toute information et inscriptions

LIEGE : Emilia Legout - 04/229 84 11 - emilia.legout@centreifapme.be

VILLERS : Romain Lovato - 085/27 14 11 - romain.lovato@centreifapme.be

Les sessions d'examens du Jury central

Inscriptions

A l'issue des cours, avec l'aide des formateurs, vous allez vous inscrire aux épreuves du jury central et participer à une séance d'information. Les modalités d'inscription seront expliquées lors des cours.

Planning des épreuves

Les examens pourront être présentés au jury central durant le cycle d'août 2020 à janvier 2021.

Vous réussissez les épreuves au jury central, vous obtenez le certificat de l'enseignement secondaire supérieur professionnel (CESS P).

